



AVIS PUBLIC

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2027

AVIS est donné que le conseil municipal, lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le 21 octobre 2024 à 19 h 25 dans la salle du conseil, adoptera :

- Le programme triennal d'immobilisations pour les années financières 2025-2027.

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance extraordinaire, porteront exclusivement sur le programme triennal.

FAIT À SAINT-SAUVEUR, ce 10 octobre 2024.

Le greffier et directeur du Service juridique, greffe et vie démocratique,

Yan Senneville, OMA